

La parité assez bien ancrée dans la région, l'arbre qui cache la forêt

ANALYSE

L'Observatoire de la parité a calculé que 45 % des candidats aux législatives en Occitanie sont des femmes. Mais le recul, au niveau national, rappelle qu'il y a encore du chemin à faire sur la question.

Ludovic Trabuchet

ltrabuchet@midilibre.com

Sur les 316 candidats qui briguent l'un des 49 sièges de l'Assemblée nationale dévolus à l'Occitanie, combien de femmes ? « 141 », répond Geneviève Tapié. À chaque scrutin législatif, la présidente de l'Observatoire régional de la parité épéluche les candidatures, par département et par parti. Avec ce premier constat, l'Occitanie reste bonne élève en matière de parité. « 45 % de candidates, c'est mieux qu'en 2022 (43 %) et quatre points au-dessus de la moyenne nationale, qui redescend à 41 % », observe-t-elle. Pas de surprise pour celle qui rappelle « l'exception occitane et son entraînement paritaire. Une présidente du conseil régional (NDLR, Carole Delga) et cinq à la tête de départements (Ariège, Aude, Gard, Lozère, Pyrénées-Orientales), cela permet de légitimer la place des femmes dans les formations politiques », analyse-t-elle.

Une satisfaction vite nuancée. D'abord parce qu'au sein même de la région, il y a de forts contrastes, du Tam-et-Garonne et

des Pyrénées-Orientales (66 % de candidates), en haut du palmarès, à l'Aveyron, « bonnet d'âne de la parité » avec 80 %... d'hommes sur la ligne de départ. Et parce que, d'une élection à l'autre, il y a aussi eu de forts reculs. « Le Tarn, qui détenait la première place en 2022, ne compte plus que 26 % de femmes candidates », constate Geneviève Tapié, qui déplore que ces dames ont été « sacrifiées pour des accords d'appareil ».

60 % d'hommes à gauche

La militante constate d'ailleurs que si la majorité présidentielle compte 51 % de candidates, le Nouveau Front populaire, « qui porte historiquement les valcours de l'égalité femmes-hommes, limite ses efforts en présentant plus de 60 % d'hommes ». Elle en fait une lecture historique.

« En période de crise, les femmes sont toujours les premières sacrifiées. En 1914, les suffragettes étaient en bord de victoire, mais on leur a expliqué que pour l'intérêt supérieur de la France, elles allaient devoir attendre pour obtenir le droit de vote. Je ne pense pas que le Nouveau Front populaire ait la volonté d'écarter la parité, mais les accords d'ap-

pareil, souvent dans les mains des hommes, passent avant ».

Ce qui l'inquiète aussi, c'est le nombre de femmes investies par le Rassemblement national en Occitanie. « 52 % d'hommes, contre 50 % en 2022, cela laisse préjuger que le poids de sa représentation féminine s'effrite au fur et à mesure que s'entrouvrent les portes du pouvoir », dissèque M^{me} Tapié, craignant pour la cause en cas de majorité absolue du RN. « Son programme pour l'égalité femmes-hommes peut difficilement m'inquiéter puisqu'il n'y en a pas », ironise-t-elle, avant de rappeler « les attaques sur la liberté des femmes en Hongrie ou en Pologne lorsque l'extrême droite y est arrivée au pouvoir ». CQFD ?

En attendant, elle profite de ce constat pour rappeler ce combat qui l'anime depuis des décennies. « Depuis 1998, la Constitution "favorise" la parité, alors qu'il aurait fallu utiliser le terme "garantit". Mais Lionel Jospin, à l'époque Premier ministre, m'a expliqué plus tard que le Président Chirac se serait opposé à sa réforme avec cette notion. Certains partis en profitent. »

Qualité des investitures

S'ils ne jouent pas le jeu de la parité, ils sont en effet pénalisés financièrement par une retenue sur l'aide publique, « qui peut aller jusqu'à 75 %. Mais ceux qui ont les moyens préfèrent la sanction à la parité. La loi ne doit pas être incitative, mais contrai-



Geneviève Tapié.

ME

gnante. »

Il y a un autre élément sur lequel il est difficile de peser par la loi, « la qualité des investitures accordées aux femmes ». On a vu certains partis, il y a peu de temps encore, positionner des femmes sur les circonscriptions jugées ingagnables. En 2022, au niveau national, alors qu'elles étaient 44,2 % à être candidates, il n'y a eu au final que 37,7 % de députées. L'écart fut moindre en Occitanie, avec 42,9 % d'élues pour 43 % de candidates. Soit 23 femmes assises sur 49 sièges, 10 côté Languedoc-Roussillon (sur 23), 13 (sur 26) en Midi-Pyrénées. Qu'en sera-t-il le 7 juillet au soir ? Geneviève Tapié n'est guère optimiste. « Nous aurons une première indication après le premier tour, mais je crains un nouveau recul. »